

Doctegestio

Vincennes, le 14 mai 2020

Monsieur Bernard Bensaid

Président du groupe Doctegestio

1bis avenue du Château

94300 VINCENNES

bernard.bensaid@gmail.fr

Tél : 06 88 23 34 42.

A

Monsieur Olivier Véran

Ministre des Solidarités et de la Santé

14 avenue Dusquesne

75350 PARIS

Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé,

Dans la crise sanitaire qui touche actuellement notre pays, les acteurs médico-sociaux remplissent un rôle de premier ordre. Leur présence auprès des personnes fragiles, les soins ou les travaux qu'ils prodiguent sont des remparts contre l'évolution de la maladie et de l'isolement.

Lors de vos interventions durant la période du confinement, ou de celles de Monsieur le Premier Ministre, vous avez plusieurs fois reconnu l'importance de leur mission.

Quand la crise du coronavirus est arrivée, notre association Amapa, opérateur médico-social du groupe Doctegestio que je préside, a souhaité poursuivre sa mission auprès des personnes fragiles, vieillissantes, porteuses de handicap ou familles en difficulté. Nous ne pouvions le faire seul.

Nos 5000 collaboratrices et collaborateurs ont tout de suite accepté de poursuivre cette mission, voire de renforcer leurs interventions.

Présents sur des amplitudes horaires importantes pour continuer à s'occuper des patients, assurer les toilettes, les repas, l'entretien du domicile, ils contribuent à briser ce terrible isolement tout aussi destructif que le virus lui-même.

Depuis plus de 2 mois, ils travaillent tous jusqu'à 11h par jour, avec un masque, lorsqu'il y en a, sur le visage. A chaque instant, ils risquent d'être infectés et d'apporter le virus chez eux et

le transmettre à celles et ceux qui vivent à leurs côtés. C'est avec courage, mais aussi avec angoisse qu'ils prennent le chemin du travail et celui du retour vers leur familles.

L'aide à domicile constitue une véritable digue entre le domicile et les hôpitaux. Grâce à l'intervention de ces femmes et de ces hommes, ils ont contribué largement à éviter la saturation du système de santé. C'était votre objectif principal.

Plusieurs fois dans vos discours ou ceux d'autres membres de votre gouvernement, vous avez évoqué la nécessité de revaloriser cette fonction, mais aussi de récompenser cet énorme investissement.

Nous attendions avec impatience la décision du gouvernement qui permettrait d'annoncer à nos équipes cette légitime récompense pour les remercier de leur mobilisation et leur courage exceptionnel, mais aussi montrer votre volonté d'accéder à cette demande ancienne et si nécessaire de revaloriser ce métier indispensable à la prise en charge des personnes fragiles de notre pays.

Les quelques informations que nous parvenons à récupérer dans les médias nous laissent apprécier le flou qui existe sur ce dossier qui semble-t-il a été renvoyé vers les collectivités territoriales et plus particulièrement les départements, qui n'apportent pas de réponse.

Les professionnels de l'aide à domicile sont majoritairement féminins. La relation entre la condition des femmes au travail et l'injustice historique dont elles sont l'objet dans leur reconnaissance et leur rémunération est en train de se faire jour. La colère gronde.

Nous avons, dans cette situation, à la fois l'opportunité de remercier un investissement et une abnégation sans faille. Nous avons l'occasion de mettre en valeur ce travail qui n'est pas celui d'une femme de ménage mais au contraire d'une assistante de vie avec tout ce que cela induit. Nous avons l'opportunité de participer à la lutte contre l'inégalité de la condition des femmes au travail en France.

Nous ne pouvons pas passer à côté de ce moment historique dans la lutte pour la condition féminine, et dans celle de l'aide à la personne, métier qui sera, dans les années à venir, au coeur d'enjeux majeurs de notre société.

Monsieur le Ministre, je vous demande de bien vouloir faire prendre cette décision de récompenser les acteurs et actrices de l'aide à la personne et de faire engager très vite la réflexion sur la revalorisation de ce métier à laquelle nous vous proposons de participer.

Dans l'attente de votre décision, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Bernard Bensaïd
Président du Groupe Doctegestio

